



Bulletin d'information de la commune de Guignen

# GUIGNEN MAG

> 001 > JUILLET 2020



 Mairie de GUIGNEN  
Prox à la population

La France est en confinement. Pour se protéger soi-même et protéger les autres nous devons limiter nos déplacements. Venir au marché pour acheter des produits frais, c'est bien. Venir seul et non à deux, c'est mieux !

> **EDITION SPECIALE :**  
CONFINEMENT / DECONFINEMENT

> **GROUPE SCOLAIRE :**  
L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

> **MUNICIPALES 2020 :**  
LE NOUVEAU CONSEIL



Le mot du maire .....	Page 1
Le nouveau conseil .....	Page 2
Mairie .....	Page 3
Le marché .....	Page 5
Solidarité.....	Page 6
Médiathèque .....	Page 7
Patrimoine .....	Page 8
Mémoire Vive .....	Page 10
Travaux .....	Page 11
Urbanisme .....	Page 12
Groupe scolaire.....	Page 14
Activités scolaires et périscolaires .....	Page 15
Panneau Pocket .....	Page 18

**Directeur de la publication :** Evelyne LEFEUVRE  
**Comité de rédaction :** Commission communication du conseil municipal  
**Mise en page :** Carole COURTIGNE et Lionel NIGEN  
**Crédits photos :** Maël LE QUELLEC, Lionel NIGEN, Mairie, écoles  
**Imprimeur :** Imprimerie de Bain de Bretagne  
**Courriel :** viemunicipale@guignen.fr  
**Tirage :** 1950 exemplaires

**Date limite de dépôt  
des prochains articles  
pour le N°002 :**

**Le 8 septembre 2020**



Chères Guignenaises, chers Guignenais,

Ce nouveau numéro du bulletin municipal a pour objectif de faire le point sur la période de confinement et sur les nouvelles mesures effectives depuis le 11 mai, date du déconfinement progressif.

A titre exceptionnel, les associations n'ont pas été contactées pour cette édition spéciale ; elles le seront pour les prochaines éditions.

En ce qui concerne l'équipe municipale, le nouveau conseil municipal a été élu le 23 mai dernier. J'ai ainsi été élue maire et le conseil municipal a approuvé les six adjoints que j'ai proposés. L'ancienne équipe a géré le confinement et la nouvelle, à quelques jours près, la reprise.

A la suite de l'annonce du Premier Ministre de la réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires à compter du 11 mai, un travail collaboratif s'est engagé avec les directrices des établissements scolaires et les parents de l'école publique, pour déterminer les conditions de réouverture des écoles et d'accueil des enfants dans le respect du protocole sanitaire édicté par le Ministère de l'Education Nationale. C'est ainsi que la rentrée des élémentaires publics a pu se faire à compter du 14 mai, celle des grandes sections publiques le 11 juin, et celles de tous les enfants des classes élémentaires et maternelles à compter du 22 juin, tout comme la garderie et le restaurant scolaire dans le respect des règles du protocole sanitaire. Le protocole imposé par l'Etat a voulu trouver un équilibre entre la préservation de la santé et la reprise économique. L'exercice n'était pas facile et je mesure la difficulté des parents actifs pour gérer le quotidien.

Je tiens à remercier le personnel communal qui a montré depuis le 17 mars dernier un grand professionnalisme. Un grand merci aux agents pour leur investissement, ils n'ont pas compté leurs heures que ce soit sur le terrain ou pour étudier les différents protocoles à mettre en place. Un remerciement tout particulier à la directrice générale des services qui a travaillé à mes côtés durant les deux mois de confinement y compris les week-ends.

Le personnel de la mairie a poursuivi les missions en télétravail. Certains personnels périscolaires ont assuré l'accueil des enfants prioritaires (semaine, week-end et vacances comprises). Un agent technique est intervenu quasiment quotidiennement pour gérer les urgences sur le terrain. Oui, le choix a été fait d'arrêter de tondre les pelouses et d'entretenir les espaces verts. C'est certes important mais jugé non prioritaire en ces temps de crise. Le site extérieur de la Prairie a rouvert depuis le 29 mai dernier. Nous avons obtenu la dérogation pour maintenir le marché hebdomadaire du mercredi matin. La nouvelle organisation a nécessité un agent à mes côtés tous les mercredis. Vu la fréquentation, manifestement il y avait (et il y a toujours !) une attente ! Certains ne peuvent se déplacer. Alors la mairie a mis en place un portage de courses à domicile grâce à 20 bénévoles (volontaires parmi les élus).

Des rondes de surveillance ont été faites par les adjoints et moi-même pour nous assurer du respect du confinement. Dans l'ensemble, la population a respecté les règles (quelques rappels à l'ordre ont toutefois été nécessaires).

Bref nous n'avons pas chômé pour satisfaire au mieux les attentes des administrés et toujours dans le respect des différents protocoles sanitaires qui s'imposent à nous.

La période qui vient de s'écouler a été épuisante à bien des égards et salutaire pour endiguer la pandémie. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne continuation. Ne baissons pas la garde et restons vigilants dans le combat que nous menons contre le COVID 19.

**Evelyne LEFEUVRE**  
Maire de Guignen

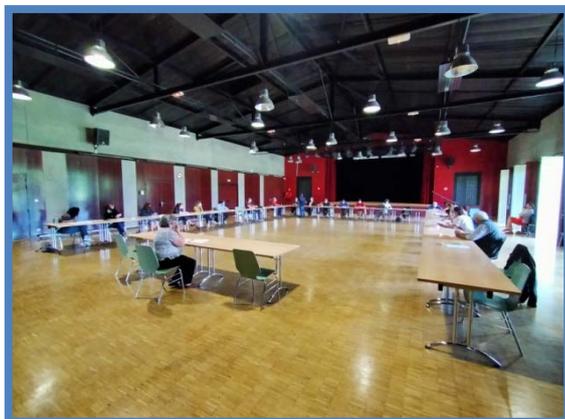
## Installé officiellement depuis le 23 mai 2020

Afin de garder les gestes barrières de distanciation sociale, le premier conseil municipal a eu lieu dans la salle des Grands Chênes.

Evelyne Lefeuvre a été réélue à l'unanimité par le conseil municipal.

Lors du second conseil du 15 juin, les différentes commissions ont été désignées.

Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau conseil municipal 2020-2026 :



### Mme le Maire et ses adjoints :



Evelyne  
LEFEUVRE  
Mme le Maire



Joël  
GARCIA  
1<sup>er</sup> adjoint



Patricia  
RABASSI  
2<sup>e</sup> adjointe



Jean  
SZOT  
3<sup>e</sup> adjoint



Isabelle  
CARLE  
4<sup>e</sup> adjointe



Lionel  
NIGEN  
5<sup>e</sup> adjoint



Michèle  
MAHÉ  
6<sup>e</sup> adjointe

### Les conseillers municipaux :



Farid  
AOUALI



Karine  
APPOURCHAUX



Nicolas  
BILLY



Gérard  
CHAPIN



Philippe  
CHEREL



Lucie  
CHOUAN



Yvonnick  
CHOUAN



Colette  
CORVAISIER



Didier  
COUERY



Marie-Christine  
DELANNOY



Laëtitia  
DUCLOS



Sandrine  
FOUILLEN



Paule  
GAULTIER



Michel  
GUILLOUX



Patrick  
LEBOURG



Loïc  
LERAY



Nelly  
LUC



Pascal  
MONNIER



Gaëlle  
SEYEUX



Françoise  
UGUET

## La Mairie rouvre progressivement ses services

Si la mairie et tous les bâtiments publics ont été fermés au public pendant tout le confinement, l'accueil téléphonique a continué à être assuré de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00 du lundi au vendredi. Les courriels ont été traités tout comme les demandes en urbanisme.

Du 11 au 31 mai 2020 : la mairie était ouverte au public 2 jours par semaine pour ce qui ne pouvait être traité par téléphone ou par courriel.

Depuis le 2 juin 2020 :

- l'amplitude horaire d'accueil s'est élargie aux horaires habituels (sauf fermeture le mercredi toute la journée).
- aménagement de l'accueil : plexiglass à la banque d'accueil, masque recommandé, gel hydro alcoolique à disposition, marquage au sol pour la distanciation physique et sens de circulation dans le hall d'accueil.
- les administrés doivent continuer à limiter leurs venues en mairie et solliciter la mairie au maximum par téléphone ou par courriel dès lors que c'est possible, les pièces peuvent être déposées dans la boîte aux lettres relevée quotidiennement.



En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les horaires d'ouverture au public et l'organisation des services pourraient être modifiés. Accueil uniquement sur rendez-vous.

Service urbanisme : Accueil sur rendez-vous.

### Horaires de la mairie depuis le 2 juin 2020

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	8h30-12h00	14h00-17h00
<b>Mardi</b>	8h30-12h00	Fermé
<b>Mercredi</b>	Fermé	Fermé
<b>Jeudi</b>	Fermé	14h00-17h00
<b>Vendredi</b>	8h30-12h00	14h00-17h00
<b>Samedi (Juillet et Août)</b>	Fermé	Fermé

### Accès limité en raison du COVID 19

**Mairie** : Privilégiez les contacts téléphoniques ou par courriel.

**Complexe sportif** : L'accès restera interdit jusqu'à la rentrée, la réouverture sera décidée si les conditions sanitaires le permettent.

**Site de la Prairie** : Les espaces extérieurs sont accessibles depuis le 29 mai 2020. Les jeux ne seront pas accessibles tant que le protocole sanitaire ne sera pas allégé. Les salles seront de nouveau ouvertes à la location quand la limitation des rassemblements sera levée.

## MOUVEMENT DE PERSONNEL



Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Jonathan PERRY, agent polyvalent au service technique, spécialité bâtiments.

Il a pris ses fonctions le lundi 16 mars 2020, suite à de récents départs pour mutations.

Les missions principales qui lui sont affectées, au sein de l'équipe des agents techniques, sont les suivantes : entretien des bâtiments (mission principale), entretien du bourg / de la voirie / des équipements sportifs, gestion des déchets, renfort des équipes.

## ARGENT DE POCHE 2020



Vallons de Haute Bretagne Communauté n'a pas souhaité reconduire son partenariat avec les communes du territoire de la communauté de communes compte tenu de la situation exceptionnelle d'état d'urgence sanitaire liée au COVID 19.

Aussi, la commune de Guignen n'aura pas le plaisir d'accueillir des jeunes de 16-18 ans dans le cadre du dispositif « Argent de poche » durant l'été 2020 au sein de ses services.

Dans l'espoir de voir cette opération se renouveler l'année prochaine, nous invitons toute personne intéressée à être attentif aux informations qui seront diffusées notamment via les forums « Jobs et Loisirs d'été » qui auront lieu sur le territoire communautaire en début d'année prochaine.



COUVERTURE – ZINGUERIE - RAMONAGE  
Pose Vélux – Habillage Pignon  
Démoussage

**SARL Dominique CRÉTÉ**  
Tél. 02 99 42 57 25

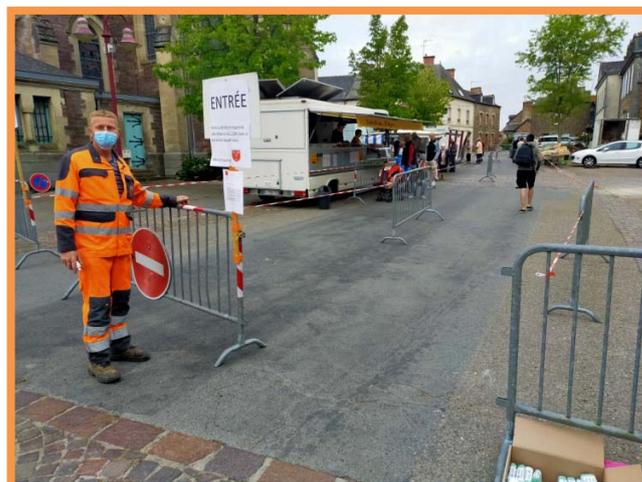
35890 Laillé – Le Cleux      Fax 02 99 92 89 54  
35580 Guignen – Le Bignon

## Nouveau : Arrivée du Boucher-Charcutier

En raison de la pandémie COVID 19, le marché a fermé un seul mercredi. Une demande de dérogation a été acceptée pour répondre aux demandes des habitants. Des mesures spécifiques ont dû être mises en place pour satisfaire le protocole sanitaire, à savoir :

- Un sens de circulation.
- Une entrée et une sortie.
- Le marché est fermé par des barrières.
- Les flux d'entrée sont gérés pour limiter les files d'attente.
- Du gel hydro alcoolique est proposé.
- Les aménagements et mesures mises en œuvre restent effectifs jusqu'à nouvel ordre.

Le marché, c'est tous les mercredis de 7h30 à 13h.



### SARL Patrick GARNIER

CLOISONS SECHES, ISOLATION  
NEUF ET RENOVATION  
POSE DE MENUISERIES  
FAUX PLAFONDS

36, La Revachais – 35580 GUIGNEN

☎ 06 37 91 61 50 - ☎ 02 99 92 25 24

@ : [patrickmariethe.garnier@orange.fr](mailto:patrickmariethe.garnier@orange.fr)

### Ets MICHELO PLOMBIER INSTALLATEUR EN CHAUFFAGES SANITAIRES ET CLIMATISATION

Chaudière - Radiateur - wc suspendus  
Douche italienne - Ballon d'eau chaude  
Salle de bain

Raccordement gaz de ci/cm et branchement  
particulier des réseaux GRDF

07 50 86 96 86 - 02 99 92 28 46

19 la courtinière 35580 Guignen  
[pctmichelo@gmail.com](mailto:pctmichelo@gmail.com)



## PORTAGE DE COURSES & MASQUES



La mairie dès le début du confinement a fait appel aux bonnes volontés pour mettre en place un service de portage de courses au profit des personnes isolées identifiées qui ont été appelées trois fois par semaine pour recenser les besoins ou demander tout simplement si tout allait bien. Un grand merci à l'équipe des 20 bénévoles.

Si vous êtes isolé ou si vous connaissez des personnes qui le sont, contactez la mairie au 02-99-92-20-63 ou [mairie@guignen.fr](mailto:mairie@guignen.fr). Le registre des personnes isolées sert aussi au plan canicule.

Soyons vigilants à notre entourage. Prenez régulièrement des nouvelles des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide dans votre voisinage. Solidaires avec nos voisins qui ne sont pas mobiles par exemple. Solidaires, dans la mesure de nos moyens, avec les professionnels qui continuent à travailler et qui manquent cruellement d'équipement.

L'Atelier Stevens (La Mollière, Guignen) s'est proposé de confectionner gracieusement des masques de protection homologués par les CHU. La mairie a acheté le molleton et les élastiques.

Le choix, contrairement à certaines communes, a été fait de ne pas acheter de masques pour la population, ce au regard du coût financier. 5 euros le masque. Pour 4000 habitants, à raison de deux masques par personne (puisque'il faut les laver), la mairie aurait eu à supporter 40 000 €. Une somme considérable et inconsidérée pour notre budget.

La mairie a fait don à l'UDCCAS 35 de gants pour les aides à domicile, de tabliers et de charlottes aux ambulances BELLOIR.



## La Médiathèque rouvre ses portes !

A partir du mardi 7 juillet, il sera de nouveau possible d'entrer dans la Médiathèque et de choisir soi-même ses documents à emprunter !

L'entrée sera limitée à 5 personnes à la fois et il sera demandé de respecter les consignes sanitaires suivantes :

- Port du masque obligatoire dès 11 ans.
- Venir seul, dans la mesure du possible. Pas d'enfants seuls de moins de 11 ans.
- Le temps sur place sera limité : pas de lecture ni consultation possibles. Pas d'accès aux tablettes à la Lunii.

Les horaires d'ouverture ont dû être adaptés. (Voir encadré en bas de page).

Pour les personnes qui le souhaitent, le service de drive pour réserver des documents reste possible.



L'équipe de la Médiathèque est heureuse de vous retrouver !

### L'Agenda De la Médiathèque

- Du 8 au 19 juillet 2020  
**#jeparsenlivre :**  
Opération nationale autour du livre jeunesse Proposition d'animations à distance.
- Du 4 au 22 août 2020  
**Fermeture estivale**  
Réouverture le mardi 25 août à 16h30.
- Dimanche 6 septembre  
Forum des Associations.

### Bilan du drive

Depuis le 19 mai, la Médiathèque proposait un service de drive de retours et de prêts de documents sur rendez-vous.

Vous avez été nombreux à solliciter l'équipe pour la réservation de livres, revues, CD et DVD, ou à lui faire confiance avec des sélections surprises.

Merci à vous tous pour votre patience et vos messages attentionnés !

### Des animations à distance, pour #jeparsenlivre

Du 8 au 19 juillet, l'événement national « Partir en livre » change de forme et de contenu, du fait de la situation sanitaire actuelle. L'équipe de la Médiathèque participe à l'événement pour fêter le livre jeunesse et vous propose des animations... à distance !

Un programme détaillé à découvrir prochainement : cyber-conte, quizz... Un partenariat avec le Centre de Loisirs est aussi prévu : une lecture « en ligne » sera prévue le 9 juillet pour les enfants.



# Mémo

Infos / réservation : 02 99 92 89 14  
Mail : mediatheque@guignen.fr

Abonnement annuel de date à date :

- > Abonnement individuel : 6€
- > Abonnement à partir de 2 adultes : 10€
- > Gratuité pour les moins de 18 ans

Horaires d'ouverture aménagés (dès le 7/07)

- Mardi > de 16h30 à 18h
- Mercredi > de 10h à 12h30 et de 15h à 17h
- Vendredi > de 16h30 à 18h
- Samedi > de 10h à 12h30

Adresse : 1 allée du Champторин.

La médiathèque de Guignen fait partie du réseau des « Bibliothèques des Vallons » de VHBC.

## LA BONNE EAU DE BÉNARD

**S**ITUÉE AU FOND D'UN VALLON verdoyant, non loin du village de la Chennais de Painroux à proximité immédiate de l'étang dit *des Pompiers\**, la fontaine de Bénard ne figure pas sur les cartes récentes de l'IGN, et pas davantage sur le cadastre de Napoléon. Elle fournit pourtant en toutes saisons le débit régulier d'une eau limpide et fraîche. En effet, on ne l'a jamais vue tarir, même durant la fameuse sécheresse de 1976. Et, la régularité de son apport était d'ailleurs naguère à l'origine d'une formule employée localement pour caractériser un événement dont on était bien sûr qu'il n'arriverait jamais. « *Quand il n'y aura plus d'eau à Bénard...* », disait-on avec ironie ; autant dire « *Quand les poules auront des dents...* »



La fontaine de Bénard

S'il est malheureusement, aujourd'hui, déconseillé de la boire, elle était restée longtemps potable, quand les autres sources étaient polluées depuis belle lurette. Aussi, beaucoup de gens venaient-ils, à rythme régulier, y emplir bonbonnes, bouteilles et bidons pour leur consommation domestique. Au nombre de ceux-ci figuraient en bonne place Raymond et Louissette, son épouse, qui avaient l'habitude d'y aller chaque samedi matin pour faire le plein. Il faut dire que Louissette trouvait à l'eau de Bénard une saveur minérale exceptionnelle, qu'elle appréciait particulièrement et qu'elle aurait reconnue entre toutes. Quant à son mari, qui se montrait plus circonspect sur les vertus de *son* eau, elle lui reprochait âprement d'avoir « *le goût perdu* » par l'excès des apéritifs anisés bus avec ses copains.

Or, il arriva qu'un samedi Louissette ne put accompagner son mari à Bénard pour l'approvisionnement hebdomadaire. Elle avait entrepris de préparer, pour le midi, un sauté d'agneau, sa spécialité, lequel requérait une présence constante et des soins attentifs. Raymond partit donc seul, avec sa batterie de bidons dans le coffre de la voiture. Mais, traversant le bourg, il aperçut, sur la place de l'Église, Fernand, un ami d'enfance, qu'il n'avait pas revu depuis un bon moment. Il s'arrêta et, les exclamations de retrouvailles passées, ils pénétrèrent dans le premier café à leur portée. Et, une fois attablés, il se trouva qu'ils avaient des tas de choses à se dire, ou plus exactement à se remémorer. Sans compter que, passant par là, Gustave,

un autre ami de la même époque, s'était assis avec eux. Des histoires de jeunesse, ils en avaient des charretées à se rappeler. Oui : comment ils avaient dû suivre les traces d'une génisse, échappée d'un enclos aux Lieuris, en se fiant aux pattées laissées dans la terre, et avaient finalement réussi, au bout d'une matinée de filature, à la coincer dans une étable à la Cucuère. « *Ah ! La vache de génisse !* » Et Agnès, une fille de la Courtinière qui se faisait toujours des nattes, qu'est-ce qu'elle devenait ? On lui demandait avec malice si elle serait capable de bouger le cou sans remuer les tresses. Mais, on pensait (très fort) « *bouger le c. sans remuer les f.* » ! Et puis, quand ils étaient en pension à Redon et qu'ils prenaient tous le train à Guichen - Bourges-Comptes, à l'arrêt de Messac, où le chef de gare annonçait « *Messac !... Messac !...* », il y en avait toujours un pour répondre « *Tu nous fait suer* (était-ce bien ce mot-là ?), *on les a pas tes sacs !* » Et Pierrot, qui n'en ratait pas une : Une fois qu'il avait écrit *apercevoir* avec deux P et que M. Le Gall, l'instituteur, lui enjoignait d'en ôter un, il avait demandé lequel ! Et, la fois où le recteur avait posé la question « *Quelle est la plus grande fête de l'année ?* De bonne foi, il avait répondu : *C'est quand on tue le cochon !* »

À chaque évocation ils partageaient tous les trois d'un grand rire. Et, un souvenir en appelait un autre. Oui, vraiment la joie de ces retrouvailles faisait plaisir à voir. Mais, boire des apéritifs, attablé avec des vieux copains, est une activité absorbante (à plus d'un titre), et avec tout ça, l'heure avait tourné. Il était bientôt midi quand Raymond s'avisa que le pastis lui avait fait oublier l'eau de Bénard. Et, il repensa tout de suite à ce sacré sauté d'agneau qui ne souffrait pas de retard ! Il lui vint alors, dans l'urgence que comportait la situation, une de ces idées qu'il n'hésiterait pas, par la suite en se remémorant les faits, à qualifier de géniale. S'adressant illico à la patronne du café : « *Dis-donc, Marie-Thérèse, tu veux pas me remplir mes cinq bidons, s'te plaît ? — Au robinet ? — Ah, dame oui ! À cette heure-ci, j'ai pus l'temps d'courir à Bénard !* »

Ni vu ni connu, Raymond arriva à l'heure voulue avec ses bidons. Mais, pour ce qui est de la provenance de l'eau, il se garda bien d'en souffler un seul mot à sa femme. La maison embaumait le sauté d'agneau qui était à point. On se mit donc tout de suite à table. Or, au milieu du repas, Louissette ayant bu une gorgée d'eau, en connaissanceuse, donna son avis : « *Eh ben, tu diras c'que tu voudras, l'eau de Bénard a un p'tit goût que n'ont pas les autres.* » Raymond toussa alors violemment car il avait avalé de travers. Mais, après qu'il eut recouvré sa respiration, il s'empressa de répondre que oui, tout compte fait, il s'en rendait bien compte maintenant et partageait l'avis de son épouse. Et, en se mordant fortement la joue pour ne pas éclater de rire, il ne put s'empêcher de penser que, tout compte fait, c'est quand même bien grâce aux apéritifs anisés que le goût lui était revenu.

\* Propriété privée.

## GUIGNEN ET SA GRANDEUR

**AU NOMBRE DES PRÉLATS** qui honorèrent Guignen de leurs visites, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'un des plus marquants fut, sans doute, le cardinal Godefroy Brossais-Saint-Marc (1803-1878). Né à Rennes, il avait passé une partie de sa jeunesse à Bourg-des-Comptes où ses parents possédaient le château du Boschet. En faveur de Guignen, c'est lui qui nomma à la tête de la paroisse l'abbé Jean-Marie Trochu, instigateur de l'église actuelle. Et, au cours de l'une de ses visites pastorales, en 1872, il eut l'occasion de bénir l'école Saint-Joseph, alors en construction à Gimbert.

À Rennes, c'est à lui qu'on doit l'achèvement de la cathédrale, ainsi que la création de l'institution scolaire Saint-Vincent, actuel lycée Jean Macé. En revanche, plus discutable est la rénovation du patrimoine architectural religieux qu'il encouragea dans le diocèse. De fait, c'est sous son épiscopat que fut entreprise la démolition de nombreuses églises romanes ou gothiques, pour en construire des plus vastes de style passe-partout. C'est d'ailleurs son frère Édouard, architecte, qui réalisa les nouvelles églises de Pont-Réan et de Bourg-des-Comptes. Enfin, sa devise « *In omnibus caritas* » (La charité en toute chose) faisait dire plaisamment à ses adversaires qu'il ne faisait pas monter tout le monde dans son *omnibus* !

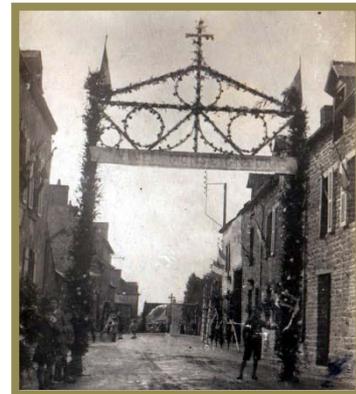
Lorsque l'évêque venait à Guignen, c'était le plus souvent à l'occasion de la cérémonie des confirmations. Arrivant dans la plupart des cas de Guichen, il était accueilli avec solennité à l'entrée du bourg par le recteur, les vicaires, et plusieurs prêtres accourus des paroisses environnantes, mais aussi par toute la municipalité en grande tenue.

Après les discours de bienvenue, dans lesquels on lui donnait pompeusement du « *Votre Grandeur* », il faisait son entrée. Il avançait alors solennellement sous un dais soutenu par des membres de la *fabrique*. Il passait sous des arcs de triomphe qui avaient été dressés en son honneur.

Tout le parcours, transformé par les paroissiens en avenue bordée d'arbustes, de verdure et de fleurs fraîchement coupés, était pavoisé. Il donnait à droite et à gauche sa bénédiction aux fidèles massés qui se signaient respectueusement et criaient « *vive Monseigneur !* » sur son passage. Parvenu à l'église, il y entra par le portail principal, découvrant que le sanctuaire avait été plus richement décoré encore que tout le reste du bourg. C'est alors qu'il procédait à la confirmation des enfants, massés de part et d'autre de la nef : les garçons à droite, les filles à gauche.

Le midi, après l'angélus, il déjeunait au presbytère, où l'on avait, pour l'occasion, mis les petits plats dans les grands. À noter qu'avant la séparation de l'Église et de l'État, effective au printemps de 1906, lors de ses passages, l'évêque visitait toutes les écoles de la commune, tant privées que publiques — elles furent quatre, à partir de 1903. À la fin de la journée, il ne manquait pas de monter une dernière fois en chaire pour remercier la population de son accueil « *si plein de respect, d'empressement et de cordialité* ».

Puis, avant de prendre congé, pour continuer sa tournée pastorale vers La Chapelle-Bouëxic ou Saint-Senoux, il exhortait « *les bons habitants de Guignen à demeurer inébranlablement fidèles dans leurs excellents sentiments et dans leurs habitudes de pratiques religieuses. Cette fidélité étant pour eux le seul moyen de rencontrer le bonheur ici-bas et de l'obtenir pour l'éternité.* » Puis, il signait le registre paroissial, où avait été inscrit le nombre des confirmés, lequel pouvait s'élever jusqu'à 450. Enfin, il accordait une dernière bénédiction, puis montait dans sa voiture dont les chevaux piaffaient depuis un moment.



*La rue de la Monnaie décorée pour la visite de Mgr Mignen, le 14 avril 1932*

Il faut ajouter que, lors de ses visites pastorales, l'évêque ne manquait jamais de soumettre les enfants du catéchisme à un interrogatoire serré afin de s'assurer de la solidité de leurs connaissances religieuses. À ce sujet, on raconte (mais que ne raconte-t-on pas ?), qu'un jour, s'étant adressé à un jeune garçon, il lui posa cette simple question : « *Combien y a-t-il de sacrements ? - Il n'y en a plus ! - Comment ça, il n'y en a plus ? - Non, le recteur a porté les derniers à mon grand-père, la semaine dernière !* » Et, dans le même ordre d'idées, l'anecdote suivante, naguère rapportée par le conteur Victor Vivier : L'évêque en tournée avait été amené à coucher à l'hôtel dans un petit bourg du diocèse. Lors, le soir, le patron de l'établissement soucieux de styler son personnel pour la circonstance, avait dit au garçon : « *Demain matin, à sept heures, tu iras réveiller Son Éminence. Tu frapperas à sa porte et tu diras « C'est le garçon, Monseigneur. » Le jeune employé qui, pour sûr, de sa vie n'avait jamais réveillé aucun évêque, en fut tout empli de fierté. Aussi, se répéta-t-il une partie de la nuit la phrase qu'il aurait à prononcer : « C'est le garçon, Monseigneur. C'est le garçon, Monseigneur. C'est le garçon, Monseigneur... » Et le matin, à sept heures tapantes, il était derrière la porte de l'évêque : toc, toc, toc ! « Qui est là ? - C'est le Seigneur, mon garçon ! »*

Jean-Pierre Vache

**IL Y A 340 ans** : La construction du château de La Chapelle-Bouëxic (à l'époque en Guignen) est menée, en 1680, à l'instigation de Louis du Bouëxic, seigneur de Pinieux.

**230 ans** : Rupture de fiançailles : À Plougastel-Daoulas, après réflexion, le 13 juillet 1790, Nicolas Quillien et Marie Michèle Lagathu disent « *aimer mieux vivre séparément et tâcher de sauver leurs âmes, que vivre ensemble et risquer de se damner.* »

**190 ans** : À Paris, pendant les *Trois Glorieuses*, journées révolutionnaires des 27, 28 et 29 juillet 1830, deux jeunes Rennais, Louis Vanneau, polytechnicien, et François Papu, médecin, sont tués sur les barricades. Aujourd'hui deux rues de Rennes portent leurs noms.

**180 ans** : Disons-le tout de suite, le peintre symboliste Odilon Redon, né en 1840, à Bordeaux, n'a, en dépit de son nom, strictement rien à faire dans cette rubrique, n'ayant aucun rapport, ni de près, ni de loin, avec la Bretagne ! Rideau.

**170 ans** : Créée le 20 juillet 1850, par une loi signée du prince-président, Louis-Napoléon Bonaparte, la commune de Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan) est constituée du quartier de Saint-Jean-des-Marais, prélevé à Allaire, et de celui de Saint-Jacques-de-la-Poterie, détaché de Rieux.

**160 ans** : À Crévin, alors simple village de la commune de Poligné, la chapelle Notre-Dame de l'Assomption (c'est aujourd'hui l'église) est achevée en 1860, après dix années de travaux, réalisés avec certains matériaux provenant de la démolition de l'église de Bourg-des-Comptes.

**150 ans** : Une loi du 9 août 1870 stipule que, dans les écoles, il y aura autant de classes qu'il y aura de fois 80 élèves !

**140 ans** : La Fête nationale est célébrée pour la première fois le 14 juillet 1880. N.B. : Elle commémore à la fois la prise de la Bastille et la fête de la Fédération (14 juillet 1790).

**130 ans** : Coup de tonnerre dans un ciel d'été, le 4 juillet 1890 une météorite de 4 kg tombe avec fracas à Saint-Germain-du-Pinel.

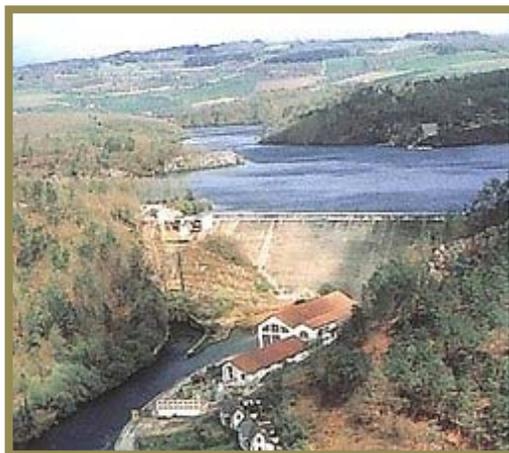
**120 ans** : Le 12 septembre 1900, parmi les 22 965 maires de France qui participent au banquet organisé à Paris, sur le Champ de Mars, par le président de la République, Émile Loubet, ne figure pas celui de Guignen. Plutôt que d'assister à cette fête des maires, Joseph Mercier (1895-1902) a préféré rester chez lui, à la Courtinière, où il est cultivateur.

**110 ans** : Le 31 juillet 1910, un grand meeting d'aviation à lieu sur l'aérodrome de Rennes, qui se trouve aux Gayeulles.

**100 ans** : À la demande du ministère du Commerce et de l'Industrie, afin d'éviter les homonymies, le 20 août 1920, dix-sept communes complètent leurs noms : Chartres,

La Bosse, Le Theil, Parthenay(-de-Bretagne), Forges(-la-Forêt), Saint-Léger(-des-Prés), Plélan(-le-Grand), Livré(-sur-Changeon), Mézières(-sur-Couesnon), Piré, Vern et Availles(-sur-Seiche), Sixt(-sur-Aff), Pocé(-les-Bois), Saint-Servan(-sur-Mer), Servon et Thorigné(-sur Vilaine). Certaines l'avaient déjà fait, comme Bain(-de-Bretagne), dès 1894. D'autres le feront plus tard, telles Vezin, qui ne se fera Coquet que le 6 décembre 1920.

**90 ans** : Le 12 septembre 1930 sont inaugurés le barrage et le lac de Guerlédan (400 hectares, 70 millions de m<sup>3</sup>), sur le Blavet. L'usine hydroélectrique ne fonctionnera qu'en 1946.



Le barrage, le lac et l'usine hydroélectrique de Guerlédan

**80 ans** : Destinés à accueillir des réfugiés, les baraquements qui sont construits, en août 1940, à l'emplacement de l'actuel garage du Canut, seront en définitive utilisés par l'Occupant.

**70 ans** : La première gare routière de Rennes est construite en 1950, à l'emplacement actuel des Champs Libres.

**60 ans** : À la rentrée scolaire de 1960, les deux écoles publiques, de garçons et de filles, fusionnent en une seule école mixte, fonctionnant cependant conjointement sur les deux sites (jusqu'en 1969).

**50 ans** : Le petit Stéphane Guivarc'h naît à Concarneau le 6 septembre 1970. Il sera footballeur à Brest, Guingamp, Rennes, Auxerre, Newcastle et en équipe de France.

**40 ans** : À Guignen, jusque là manuel, le téléphone devient automatique en 1980.

**30 ans** : La ligne ferroviaire de Rennes à Quimper par Redon, est électrifiée en 1990.

**20 ans** : À Maure-de-Bretagne (auj. Val-d'Anast), la première réunion hippique à enjeu national a lieu en 2000.

**10 ans** : Concédée pour trente ans à GRDF, la distribution du gaz naturel dans la commune est inaugurée le 17 septembre 2010. Il y a alors 61 branchements sur un réseau de 10,2 km.

Jean-Pierre Vache

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

L'entretien des espaces verts du lotissement du petit Domaine, du cimetière, du site de la prairie et de la Mairie a été confié à l'entreprise Herboratum d'Orgères.

Ils ont pour mission la tonte, la taille et le désherbage du cimetière.

Suite à la mise en réforme d'une tondeuse auto-portée et au départ d'un agent, la commune avait le choix pour un montant équivalent, de recruter et racheter une tondeuse ou d'externaliser ces travaux d'entretien.

La Municipalité a décidé de faire un essai. Ce marché est signé pour un an renouvelable 3 fois.

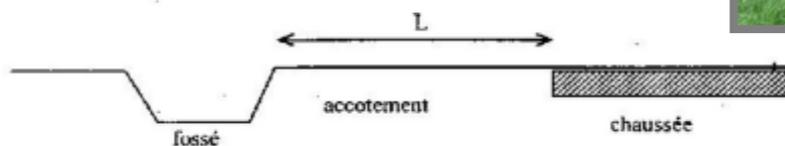


## BROYAGE DES ACCOTEMENTS

Le broyage des accotements a été réalisé au mois de mai il consistait à broyer :

- les accotements
- les fossés à hauteur des intersections et des panneaux

Un second broyage comprenant tous les fossés et les accotements sera réalisé à partir du mois de novembre.



## ÇA DEMARRE AUX BRETELLIERES BIS !



La commune a réalisé un nouvel espace public comprenant une voie de circulation et des stationnements rue Jean De Saint Amador.



Afin de desservir les futurs aménagements de cette parcelle et de les raccorder aux différents réseaux.

## 1<sup>er</sup> semestre 2020

### > Déclaration préalable

18/12/2019	ISOHBAITAT35	27 La Cheurtière	Isolation extérieure ( <i>rejet tacite</i> )
23/12/2020	FLAGEUL Alain	8 Rue du Pressoir	Clôture
06/01/2020	LE BORGNE Franck	11 Rue des Jonquilles	Piscine
15/01/2020	MONNIER Alfred	14 Rue des Pins	Bardage façades
15/01/2020	PERRIES Karen-Adeline	20 Rue Gimbert	Ouvertures et modification ouvertures
29/01/2020	BOUTEVILLE RABIN Valérie	6 La Ménagerais	Piscine
29/01/2020	CORVAISIER Colette	1 Rue du Chai	Carport
10/02/2020	REBOUX Christian et Irène	56 Rue Gicquel	Division en vue de construire
11/02/2020	THOMAS Emmanuelle	2 Rue Gimbert	Création préau, portail et portillon
18/02/2020	BIDEAULT Grégoire/TREOL Adeline	La Roche Blanche	Division en vue de construire
21/02/2020	TARLET Christophe et Sandrine	La Roche Blanche	Division en vue de construire
09/03/2020	SARRAZIN Jean-Michel	42 La Lande du ca	Division en vue de construire
13/03/2020	BERTHELOT Xavier	34 Le Biffoué	Création fenêtres de toit - remplacement porte
13/03/2020	MAHE François	16 Bis La Lande du ca	Clôture
19/03/2020	SCI LR2C ROBIN Charlie	3 Rue de la Monnaie	Création fenêtres de toit
26/03/2020	GESNYS Thomas	23 La Touche	Construction casquette et piscine
31/03/2020	OLLIVIER Sandrine	41 Rue Gicquel	Carport
31/03/2020	OLLIVIER Sandrine	41 Rue Gicquel	Extension
31/03/2020	GIBOIRE Stéphane	63 Rue Gicquel	Piscine
01/04/2020	LIVET Nicolas	35 bis Rue du cormier	Abri de jardin et préau
15/04/2020	PAVOINE André	Crapaudel	Abri de jardin
30/04/2020	MONVOISIN Jean Claude	92 Rue Gicquel	Véranda
05/05/2020	ARAB Rachid	24 Rue Gimbert	Changement ouvertures
15/05/2020	RENAUDIN Olivier	81 Rue Gicquel	Clôture
22/05/2020	LE LIEVRE DE LA MORINIÈRE Louis et Christine	Le Bois Réan	Véranda
26/05/2020	ANGERON Yannick	3 Rue des Boutons d'or	Clôture
26/05/2020	LAPERCHE Rémi et BELLOIR Lolita	71 Rue du Cormier	Clôture
11/06/2020	BILLY Nicolas	10 La Lande Bertin	Fenêtres de toit
12/06/2020	COX Jacques	6 Les Petits Champs	Clôture

### > Permis de construire

28/11/2019	BOSCHET Sylvain	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle (refus)
28/11/2019	BOSCHET Sylvain	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle (refus)
28/11/2019	LEMOINE Sandrine	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle (refus)
04/12/2019	JEANNEAU - ROCHETTE / LEPAGE Ludovic/Sylvie	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
09/12/2019	GREGORI Alain	13 Rue Gimbert	Rénovation maison habitation (refus)
11/12/2019	DUTAY Guillaume et LEGAT Manon	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
12/12/2019	LEVESQUE Julien et Audrey	61 Rue Gicquel	Carport
17/12/2019	GARNIER Patrick et Marie Thérèse	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
06/01/2020	DELAUNAY Alexis et EVENO Flavie	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
06/01/2020	RAMADE Renaud	25 Le Biffoué	Rénovation et extension maison création garage en annexe
06/01/2020	SCI MEILYDASI - DUPONT David et Simone	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
07/01/2020	JEAN-BAPTISTE - SIMONNE José et Claudine	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
09/01/2020	EARL LEFEUVRE	14 La Courtinière	Changement destination bâtiment en gîte (refus)
13/01/2020	LIVET Nicolas et ROTIEL Véronique	Les Jonquières	Construction maison individuelle

## 1<sup>er</sup> semestre 2020

> Permis de construire

13/01/2020	<b>LEFEUVRE Steeven/Montreuil Lindy</b>	Crapaudel	Construction maison individuelle
14/01/2020	<b>KERMORGANT Yohann /HARDY Audrey</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
21/01/2020	<b>LE MAUR Florian/ORTIZ MARTINEZ Maella</b>	Crapaudel	Construction maison individuelle
27/01/2020	<b>ROYER Valentin/ORIOL Alison</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
29/01/2020	<b>PROVOST Julie</b>	1 Rue du Pressoir	Construction maison individuelle
29/01/2020	<b>MONTERRAIN Mireille</b>	La Mollière	Rénovation de garage
04/02/2020	<b>TANGUILLE Romuald/Noémie</b>	La lande du ca	Construction maison individuelle
04/02/2020	<b>TANGUILLE Romuald/Noémie</b>	La lande du ca	Construction maison individuelle
05/02/2020	<b>SCI MSB</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
05/02/2020	<b>DANIEL Marie</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
05/02/2020	<b>THEZE Yannick</b>	10 La Lande du ca	Travaux sur construction existante Garage et abri de jardin
10/02/2020	<b>GAEC DE LA RENNAIS</b>	La Rennais	Construction local technique et fosse
14/02/2020	<b>VERMERREN Herman</b>	Coimur	Rénovation et réhabilitation maisons
14/02/2020	<b>EARL DU BOIS REAN</b>	Le Bois Réan	Construction maison individuelle
27/02/2020	<b>BORDIER Mickaël/Roselyne</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
02/03/2020	<b>BORDIER Mickaël/Roselyne</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
04/03/2020	<b>HUGUET Dominique</b>	11 Tréel	Extension bâtiment agricole
10/03/2020	<b>CHAPRON Sébastien/Sophie</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
12/03/2020	<b>TARLET Christophe/PAIGIER Sandrine</b>	La Roche Blanche	Construction maison individuelle
24/03/2020	<b>GUERMEUR Alexis</b>	7 La Ménagerais	Construction d'une terrasse bois
24/03/2020	<b>JULIEN Saint Juste/Elvire</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
02/04/2020	<b>GREGORI Alain</b>	13 Rue Gimbert	Rénovation habitation et garage
06/04/2020	<b>OLLIVIER Pierre</b>	13 Rue Gicquel	Garage
08/04/2020	<b>BIDEAULT Grégoire/TREOL Adeline</b>	La Roche Blanche	Construction maison individuelle
15/04/2020	<b>DEFFAY Benjamin</b>	La Brulonnaire	Construction maison individuelle
27/04/2020	<b>HEDHILI Solène</b>	Zac de la vigne	Construction maison individuelle
30/04/2020	<b>GUILLEME Sébastien</b>	30 Le Plessis Thuaux	Modification façade, transformation préau en véranda, aménagement chambre et pose portail
13/05/2020	<b>ROPERT Miguel/Cédric</b>	La Ménardais	Rénovation et création d'un appentis
15/05/2020	<b>PROVOST Michel</b>	L'alleuc	Réhabilitation d'un logement en lots
15/05/2020	<b>SCI MARIMMO - SARRAZIN Jean-Michel</b>	La Lande du Ca	Construction maison individuelle
26/05/2020	<b>TOUMELIN Morgan</b>	34 Rue Gimbert	Carport - Abri et volets
27/05/2020	<b>BOUGEARD Didier/Claudine</b>	La Hubertière	Carport en extension gîtes
03/06/2020	<b>JEHANNIN Marine</b>	Zac de la vigne	Construction maison individuelle
08/06/2020	<b>PERRAUD Anthony</b>	Zac de la vigne	Construction maison individuelle
16/06/2020	<b>DE SOUSA Sergis/GUEDES Elisabeth</b>	Zac de la vigne	Construction maison individuelle



**HABITAT DURABLE**  
Maîtrise d'œuvre

---

**CONSTRUCTION  
DE MAISON INDIVIDUELLE**

02 99 26 07 67  
14 rue de la monnaie 35580 GUIGNEN  
[www.habitatdurable.net](http://www.habitatdurable.net)



**CHOUAN**  
TRAVAUX PUBLICS

*Tous travaux de terrassements*

**Le Bignon Maletière - 35580 GUIGNEN**  
Tél : 02 23 35 15 42 - [www.terrassement-chouan.fr](http://www.terrassement-chouan.fr)

## REPRISE DU CHANTIER



Le chantier s'est arrêté le 17 mars 2020 et a repris le 2 juin 2020. Jusqu'au confinement, le chantier suivait scrupuleusement le planning. Avec cette interruption, bien entendu la livraison prévue en juillet prochain initialement ne pourra être tenue et la rentrée scolaire de septembre se fera dans les locaux actuels rue de Lassy.

La livraison du bâtiment est prévue désormais pour la fin d'année 2020.

Le bâtiment sera prochainement hors d'air hors d'eau.



## La prise en charge des enfants pendant le confinement



Les services périscolaires ont accueilli jusqu'à 8 enfants pendant la période de confinement du 15 mars au 11 mai.

3 agents se sont relayés matin, midi et soir pour assurer l'accueil de 7h à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h, selon les besoins des familles prioritaires.

## Déconfinement et temps d'accueil périscolaires

Depuis le 11 mai, 21 familles prioritaires ont sollicité nos services pour un accueil périscolaire en garderie matin ou soir.

Chaque midi, 24 agents sont affectés dans les classes pour veiller au bon déroulement du temps méridien (12 agents à l'école Aimé Bailleul - 7 agents à l'école Saint Joseph - 3 à 5 agents selon les jours au collège Saint Joseph).

Les agents ont pris en charge les enfants directement dans leur classe où se déroulaient les repas fournis par les familles.

Les agents ont veillé au bon respect du protocole sanitaire et à l'application des gestes barrières (lavage des mains avant et après le repas, avant et après passage aux toilettes, nettoyage des tables après repas, aération des classes...).

## Animations sur le temps méridien

Les agents ont su se réinventer pour proposer des jeux distanciés ou des activités individuelles.

01. Activités manuelles
02. Scoubidous
03. Pliage
04. Bracelets brésiliens



Eric Saindon, éducateur sportif communal, a proposé chaque midi, sur les cours de l'école Aimé Bailleul, par petits groupes successifs, un temps d'activité sportive adapté au protocole sanitaire.



## L'adaptation du personnel périscolaire



Tous nos agents en charge de l'entretien ménager ont reçu des équipements de protection individuelle adaptés à la situation sanitaire.

L'entretien des bâtiments scolaires a été réalisé dans le respect du protocole sanitaire avec désinfection des toilettes et lavabos 3 fois par jour, et nettoyage virucide des salles, tables, chaises et points de contact chaque soir.

## Les aménagements extérieurs

Les services techniques municipaux ont effectué des traçages au sol et aménagements sur cour afin de faciliter les déplacements dans l'école dans le respect de la distanciation physique :

- Traçage de numéros de 1 à 15 devant chaque classe élémentaire
- Sens de circulation pour ENTRER dans l'école
- Sens de circulation pour la SORTIE des élèves
- Zone d'attente des enfants sur le parvis de l'école : un couloir par classe



## ZOOM SUR LA RENTREE 2020-2021

NOUVEAUX TARIFS

### RESTAURATION MUNICIPALE

PUBLIC	2020-2021	
	GUIGNEN	HORS GUIGNEN
Maternelle	3,92 €	4,31 €
Elémentaire	4,28 €*	4,69 €
Collège	5,18 €	6,00 €
Personnel communal	5,76 €	5,76 €
Adulte non subventionné	6,27 €	6,27 €
Couvert pour service panier repas	1,04 €	1,15 €
Enfant non inscrit au service ou repas non réservé	5,75 €	6,27 €

\*tarifs également appliqués à tous les repas pris avec l'ALSH

### GARDERIE

HORAIRES	2020-2021
	TARIFS
07h00 - 08h20	1,67 €
16h30 - 18h00	1,88 €
Au-delà de 18h application d'une majoration de 0,25 € par quart d'heure	
16h30 - 18h15	2,13 €
16h30 - 18h30	2,38 €
16h30 - 18h45	2,63 €
16h30 - 19h00	2,88 €
pour toute fréquentation au-delà de 19h00	10,00 €/famille

En cas de mise en place exceptionnelle d'un service minimum d'accueil des enfants au restaurant municipal, une facturation au tarif du panier-repas sera appliquée pour chaque enfant accueilli avec son pique-nique fourni par la famille.

Les enfants empruntant le car sont pris en charge par un agent municipal sans facturation.

### NOUVEAUX HORAIRES

La commune construit un nouveau groupe scolaire rue des Vergers. Les élèves de maternel et d'élémentaire continueront à déjeuner au restaurant municipal rue des Tilleuls. Compte tenu de la distance accrue entre les deux établissements et l'allongement de facto du temps de trajet, la commune a engagé une réflexion sur les horaires scolaires et périscolaires en lien avec l'Inspection d'Académie, l'école publique Aimé bailleul, et les représentants de parents d'élèves.

Considérant la croissance des effectifs au restaurant municipal et l'impossibilité de prévoir

des travaux d'agrandissement, il a été proposé de réduire de 5 minutes le temps scolaire le matin pour finir à 11h25 au lieu de 11h30. Il est ainsi proposé de retenir les horaires suivants :

Matin	Après-midi
8H30-11H25	13H30-16H35

En raison du confinement le chantier du futur groupe scolaire a pris du retard mais les horaires étant votés pour l'année scolaire, les nouveaux horaires s'appliqueront dès la rentrée de septembre 2020.

### REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur prévoit désormais l'instauration d'une pré inscription pour la garderie matin et soir, comme pour le restaurant municipal. Il faudra donc s'inscrire 48h avant au plus tard (et le vendredi midi pour le lundi). Le règlement intérieur est consultable sur [www.guignen.fr](http://www.guignen.fr)

## Restez informé de ce qui se passe à Guignen.



PanneauPocket,  
**TÉLÉCHARGEZ**  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
**INFORMÉ**  
**PRÉVENU**  
**ALERTÉ**



**PANNEAU POCKET : un outil simple et gratuit.**

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile Panneau Pocket sur son téléphone portable et les informations et les alertes de Guignen sont toujours accessibles. Qu'il soit habitant permanent ou de passage, l'utilisateur de Panneau Pocket ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse mail pour être informé.

Panneau Pocket est une solution de communication municipale particulièrement utile et adaptée aux habitants qui se trouvent sur un large territoire géographique.

Plus besoin de passer devant le panneau fixe pour être informé.

Notre conseil : Faites télécharger gratuitement Panneau Pocket à votre famille, à vos proches,

amis, collègues de travail... L'information locale est précieuse.

Très simple d'utilisation, Panneau Pocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics.

### Accueil de la mairie pendant les vacances d'été

Fermeture estivale les samedis matins (11, 18, 25 juillet 2020 et 8, 15 et 22 août 2020).

Réouverture le samedi 29 août 2020 de 10 h à 12h.

